FCBA
INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

Formations accréditées et reconnues

Pathologies du bois

- ✓ Termites
- ✓ Mérules et autres champignons lignivores
- ✓ Certibiocide
- ✓ Expertise et protection
- ✓ Diagnostic

Formation accréditée et reconnue

Termites : biologie, réglementation et techniques de lutte

Public

Professionnels intervenant dans le domaine de la construction, entreprises de traitement du bois et entreprises de contrôle des nuisibles :

- Architectes
- Constructeurs
- Maîtres d'ouvrage public
- Bureaux d'études
- Bureaux de contrôle
- Assureurs
- Diagnostiqueurs immobilier…

Prérequis

Connaissances élémentaires dans au moins l'un des domaines suivants :

- Construction-bâtiment
- Pathologies du bois
- Traitement du bois
- Bois-forêt
- Biologie des organismes
- Chimie organique

Objectifs opérationnels

Bénéfices pour l'entreprise :

- Compréhension et gestion du risque termites dans la construction
- Identification et mise en œuvre de solutions de préservation contre les termites

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Appréhender et comprendre la réglementation dans le domaine et être en mesure de l'expliquer
- Acquérir les notions de base sur les relations entre les termites et les constructions
- Appréhender les différentes technologies de protection du bâti neuf contre les attaques de termites

Programme

Jour 1

- Biologie
  - Répartition mondiale et nationale, cartographie
  - Généralités sur la biologie de l'insecte
  - Relation de l'insecte avec le bois
  - Les différents type de dégâts aux matériaux de construction
  - Diagnostic de présence dans les bâtiments
  - Réglementation relative à la lutte contre les termites
- Méthodes de lutte
  - Généralités
  - Barrières insecticides
  - Pièges-appâts insecticides
  - Autres techniques
  - Cas particulier des termites de bois sec
- Présentation du laboratoire d'entomologie

Jour 2

- Réglementation relative à la gestion de risque termite en France : Loi dite « loi termite », n° 99-471 du 8 juin 1999
- Technologies de protection des constructions neuves
  - Barrières physico-chimiques
  - Barrières physiques
  - Dispositifs de construction contrôlables
  - Certifications et Avis Techniques

A noter : les formations proposées sur cette thématique, indépendantes d'une démarche de Certification, peuvent cependant répondre au besoin d'une montée en compétences nécessaire à la démarche d'obtention de la Certification auprès de FCBA.

Moyens pédagogiques

- Présentation didactique en salle
- Méthode de formation participative basée sur l'échange
- Observations expérimentales
- Quizz ou exercices appliqués ou études de cas…

Modalités d'évaluation

- Questionnaire préalable sur les attentes des stagiaires
- Questionnaire d'évaluation des acquis des stagiaires en entrée et en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud de la formation par les stagiaires et le formateur
- Questionnaire de satisfaction à 3 mois portant sur l'ancrage des acquis et sur le transfert de compétences par les stagiaires et l'entreprise

Support de formation remis aux stagiaires

Après réalisation, le stagiaire recevra une attestation de fin de formation avec précision de ses acquis par objectif pédagogique.

Organisme certifié Qualiopi, pour les actions de formation sous le n° 2021/91184.1

Formateurs

Dr Ivan Paulmier
Expert Entomologiste

Dr Magdalena Kutnik
Experte Durabilité du bois

Dates des prochaines sessions

5 et 6 avril 2022
15 et 16 novembre 2022

Durée

2 jours
14 heures

Nombre de participants

Session collective de
4 à 12 participants

Sessions collectives

FCBA Bordeaux
9 h à 17 h

1 200 € HT / participant, inclus restauration

- Avec présentation du Laboratoire BioForBois
- Privatisation à la journée possible sur devis

Intra-entreprise

En entreprise, sur mesure

Tarifs sur demande

- Organisé à la demande et sur devis

Contacts / Pour vous inscrire

01 72 84 97 22
formation@fcba.fr

Liens utiles

ctbaplus.fr
termite.com.fr
fcba.fr

Contactez-nous !

Les formations peuvent être adaptées sur mesure

formation.fcba.fr

A Dawson/Shutterstock

Formation accréditée et reconnue

Mérule et autres champignons lignivores : diagnostic et principes de traitements

Public

- Prescripteurs
- Entreprises de bâtiment
- Applicateurs de traitements de préservation ou d'assèchement
- Bureaux de contrôle
- Agents techniques de l'Etat
- Diagnostiqueurs immobilier

Prérequis

Connaissances élémentaires dans au moins l'un des domaines suivants :

- Construction-bâtiment
- Pathologies du bois
- Traitement du bois
- Bois-forêt
- Biologie des organismes
- Chimie organique

Objectifs opérationnels

Bénéfices pour l'entreprise :

- Compréhension et réaction au risque champignons lignivores dans la construction
- Proposition de solutions de préservation contre les champignons lignivores

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Appréhender la biologie et les facteurs de développement des champignons dans le bâtiment
- Différencier les principaux dégâts causés par les champignons dans le bâtiment
- Connaître les caractéristiques des principaux champignons dans le bâtiment en vue d'une identification
- Identifier les causes possibles d'infestation de champignons
- Établir un diagnostic « Champignons »
- Maîtriser les principes de traitement, les produits et la sécurité qui leur sont associés

Programme

Jour 1

- Biologie
  - Généralités sur la biologie des champignons
  - Conditions de développement des champignons lignivores
  - Cas particulier de la Mérule des maisons
- Identification
  - Généralités
  - Identification des dégâts de pourriture cubique
  - Identification des dégâts de pourriture fibreuse
  - Identification des dégâts de pourriture molle
- Travaux pratiques dirigés
  - Reconnaissance sur la base de photographies et d'échantillons
  - Cas particulier de la Mérule des maisons

Jour 2

- Conduite du diagnostic
  - Identifier les causes d'infestation
  - Conduite du diagnostic « champignon »
- Règlementation
  - Règlement biocides et Loi Alur
- Traitement curatif
  - Diagnostic et identification de la zone à traiter
  - Produits biocides et sécurité d'emploi des produits
  - Modalités pratiques du traitement
- Présentation du laboratoire de Biologie / mycologie

A noter : les formations, indépendantes d'une démarche de Certification, peuvent cependant répondre au besoin d'une montée en compétences nécessaire à la démarche d'obtention de la Certification auprès de FCBA.

LariBat / Shutterstock

Moyens pédagogiques

- Présentation didactique en salle
- Méthode de formation participative basée sur l'échange
- Observations expérimentales
- Quizz ou exercices appliqués ou études de cas…

Modalités d'évaluation

- Questionnaire préalable sur les attentes des stagiaires
- Questionnaire d'évaluation des acquis des stagiaires en entrée et en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud de la formation par les stagiaires et le formateur
- Questionnaire de satisfaction à 3 mois portant sur l'ancrage des acquis et sur le transfert de compétences par les stagiaires et l'entreprise

Support de formation remis aux stagiaires

Après réalisation, le stagiaire recevra une attestation de fin de formation avec précision de ses acquis par objectif pédagogique.

Organisme certifié Qualiopi, pour les actions de formation sous le n° 2021/91184.1

Formateurs

Cécile Brunet
Anatomie des bois et champignons – expertises, essais et formations

Dr Magdalena Kutnik
Experte Durabilité du bois

Isabelle Le Bayon
Responsable technique Mycologie

Dates de la prochaine session

20 et 21 septembre 2022

Durée

2 jours
14 heures

Nombre de participants

Session collective de
3 participants minimum

Sessions collectives

FCBA Bordeaux
9 h à 17 h

1 200 € HT / participant, inclus restauration

- Avec présentation du Laboratoire Biologie
- Privatisation à la journée possible sur devis

Intra-entreprise

En entreprise, sur mesure

Tarifs sur demande

- Organisé à la demande et sur devis

Contacts / Pour vous inscrire

01 72 84 97 22
formation@fcba.fr

Liens utiles

ctbaplus.fr
fcba.fr

Contactez-nous !

Les formations peuvent être adaptées sur mesure

formation.fcba.fr

Dr Morley Read / Shutterstock

Formation accréditée et reconnue

Certibiocide adapté au traitement du bois – initial et renouvellement

Public

Toute personne qui manipule des produits biocides :

- Entreprises de traitement
- Distributeurs de produits de traitement (négoces, grande distribution, GSB, …)
- Fabricants de produits biocides
- Agents de collectivités en charge de l'urbanisme, de l'entretien du bâtiment

Prérequis

Aucun prérequis demandé

Pour votre métier, vous êtes concerné si vous manipulez ou souhaitez manipuler des produits de traitement dans la construction bois.

Objectifs opérationnels

Bénéfices pour l'entreprise :

- Formation règlementaire adaptée au métier d'applicateur de traitement du bois
- Manipulation de produits de traitement du bois en toute sécurité

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître la réglementation relative aux produits biocides
- Mesurer les répercussions des produits utilisés sur la santé et l'environnement
- Trouver des techniques alternatives complémentaires des techniques chimiques

Cette formation délivre le Certificat Individuel Certibiocide.

Ce certificat est obligatoire pour tout opérateur intervenant dans la manipulation et l'application de produits biocides donnant droit à utiliser professionnellement et à distribuer certains types de produits biocides.

Validité du certificat : 5 ans (renouvelable)

Programme

Jour 1

Les produits biocides

- Le Certibiocide
  - Le cadre réglementaire
  - Les objectifs
  - La formation
  - Les produits concernés
- La loi EGALIM
- Les produits biocides
  - Pourquoi utiliser des biocides
  - Les substances actives insecticides et fongicides
  - Les produits de préservation du bois
- La règlementation des produits biocides
  - Le règlement européen sur les produits biocides
  - Les types de produits biocides
  - Les procédures d'autorisations
- Efficacité et mise en œuvre des produits biocides
  - Méthodes d'évaluation de l'efficacité des produits de traitement du bois
  - Comprendre le contenu AMM (Autorisations de Mise sur le Marché)

Jour 2

Prévention et maitrise des risques liés aux produits biocides

- Les dangers des produits biocides
  - Classification des dangers
  - Dangers pour la santé
  - Dangers pour l'environnement
- La prévention des risques
  - Le règlement CLP
  - L'étiquetage
  - La FDS
- Se protéger
  - Les EPI et la prévention collective
  - Le stockage des produits chimiques
  - Le transport des produits chimiques

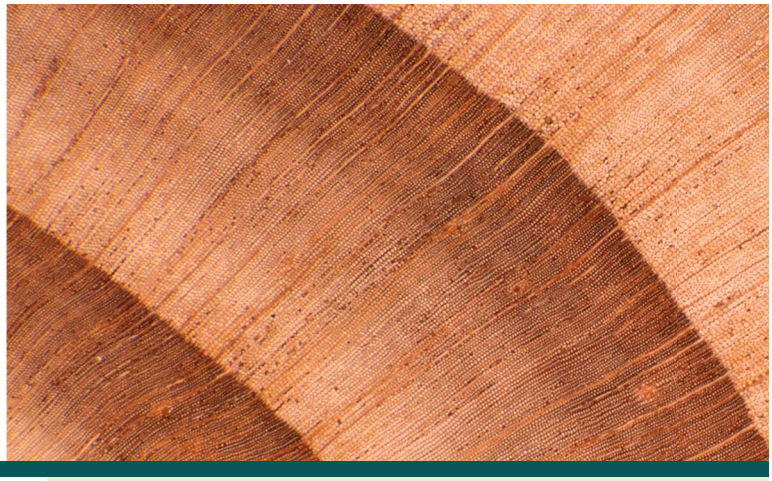

Jour 3

Lutte intégrée et gestion des déchets

- La lutte intégrée
  - Les produits désinfectants
  - Lutte contre les insectes et les acariens (stratégies de lutte contre les termites, traitements non biocides des insectes)
  - Lutte contre les rongeurs
  - Lutte contre les oiseaux
  - Lutte contre les autres vertébrés
- La gestion des déchets
  - Les réglementations
  - Classification des déchets
  - Gestion des déchets bois
  - Gestion des déchets organiques

Moyens pédagogiques

- Présentation didactique en salle
- Méthode de formation participative basée sur l'échange
- Observations expérimentales
- Quizz ou exercices appliqués ou études de cas…

Modalités d'évaluation

- Questionnaire préalable sur les attentes des stagiaires
- Questionnaire d'évaluation des acquis des stagiaires en entrée et en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud de la formation par les stagiaires et le formateur
- Questionnaire de satisfaction à 3 mois portant sur l'ancrage des acquis et sur le transfert de compétences par les stagiaires et l'entreprise

Support de formation remis aux stagiaires

Après réalisation, le stagiaire recevra une attestation de fin de formation avec précision de ses acquis par objectif pédagogique.

Organisme certifié Qualiopi, pour les actions de formation sous le n° 2021/91184.1

Formateurs

Dr Magdalena Kutnik
Experte Durabilité du bois

Dr Ivan Paulmier
Expert Entomologiste

Dates des prochaines sessions

11 au 13 mai 2022
7 au 9 septembre 2022

Durée

3 jours
21 heures

Nombre de participants

Session collective de
8 participants minimum

Sessions collectives

FCBA Bordeaux
9 h à 17 h

675 € HT + 75 € HT de frais de restauration / participant

Offre spéciale certifiés CTB-A+ : 570 € HT + 75 € HT de frais de restauration / participant

- Privatisation à la journée possible sur devis

Intra-entreprise

En entreprise, sur mesure

Tarifs sur demande

- Organisé à la demande et sur devis

Contacts / Pour vous inscrire

01 72 84 97 22
formation@fcba.fr

Liens utiles

ctbaplus.fr
fcba.fr

Contactez-nous !

Les formations peuvent être adaptées sur mesure

formation.fcba.fr

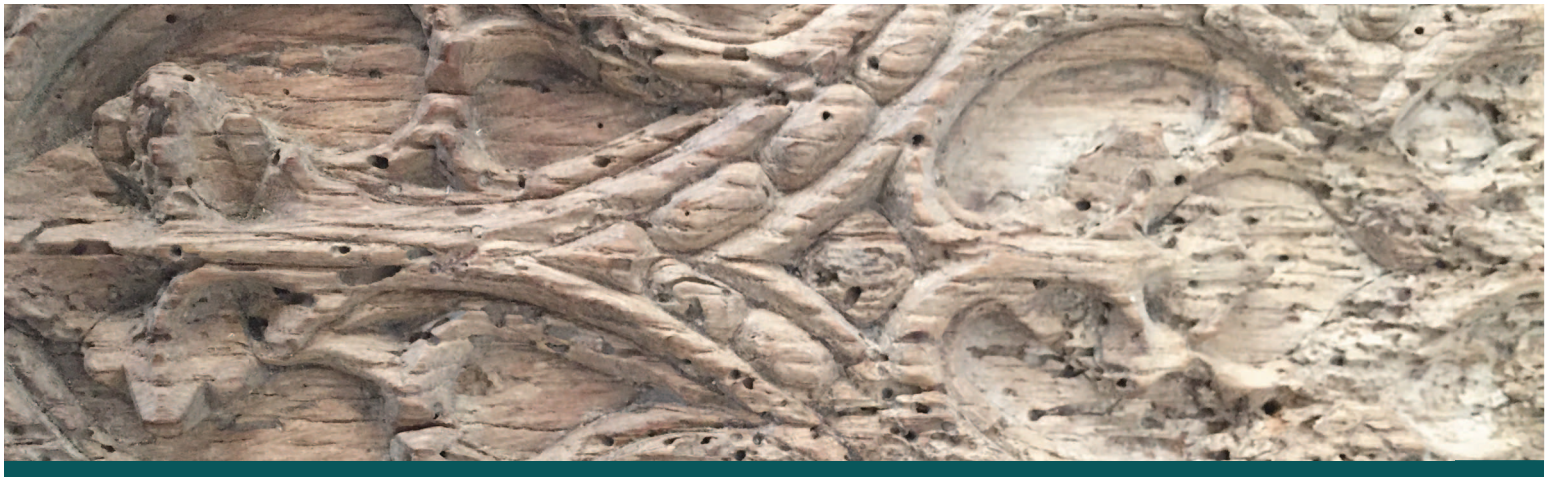

Formation accréditée et reconnue

Expertise en pathologies et protection du bois dans le bâtiment

Public

- Experts construction
- Experts bois
- Experts compagnies d'assurance
- Experts judiciaires
- Notaires
- Toute personne souhaitant devenir Expert en pathologies biologiques des bois

Prérequis

Connaissances élémentaires dans au moins l'un des domaines suivants :

- Construction-bâtiment
- Pathologies du bois
- Traitement du bois
- Bois-forêt
- Biologie des organismes
- Chimie organique

Pour votre métier, vous êtes concerné si vous souhaitez faire du diagnostic, dans le domaine de l'immobilier, dans le domaine du traitement du bois, dans la maintenance des bâtiments, + vous perfectionner, vous abordez en plus (2 jours) la démarche expertale selon la norme qui vous permettra ensuite d'exercer votre métier (Judiciaire, Assurances…)

Objectifs opérationnels

Bénéfices pour l'entreprise :

- Service et diagnostic efficaces basés sur les dernières connaissances en pathologies du bois dans le bâtiment
- Parts de marchés développées dans le cadre de l'expertise judiciaire et assurantielle

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Acquérir les bases techniques et réglementaires permettant la réalisation d'expertises conformément à la norme NF X 50-110 dans le cadre des pathologies biologiques du bois mis en œuvre dans la construction.
- Connaître la biologie élémentaire des champignons et insectes dégradants le bois dans le bâtiment
- Reconnaître les principaux agents de dégradation du bois et leurs dégâts
- Comprendre les méthodes de lutte contre les agents de dégradation
- Réaliser un diagnostic parasitaire
- Acquérir les bases générales sur la préservation du bois
- Connaître les matières actives et savoir utiliser les produits de préservation du bois
- Réaliser une expertise

Programme

Jour 1

Pathologies biologiques du bois

- Le matériau bois
  - Découverte du matériau bois
  - Organisation des tissus et anatomie des bois
- Les champignons
  - Généralités
  - Principaux champignons dégradant le bois
  - Cas pratique et évaluation
- Présentation du laboratoire de Biologie – Mycologie

Jour 2

Pathologies biologiques du bois (suite)

- Les insectes des bois d'œuvre
  - Insectes à Larves Xylophages (ILX)
  - Termites
- Présentation du laboratoire de Biologie – Entomologie

Jour 3

Lutte contre les agents de dégradation et le diagnostic parasitaire dans le bâtiment

- La lutte contre les termites
  - Loi termites
  - Protection des bâtiments contre les termites (barrières, conception)
  - Mesures de prévention
  - Types de traitements
- La lutte contre la mérule et autres champignons lignivores
  - Loi Alur
  - Mesures de prévention
  - Types de traitements
- Le diagnostic parasitaire dans le bâtiment
  - Cadre normatif (diagnostic termites et état parasitaire)
  - Approche méthodologique du diagnostic parasitaire
- Présentation de matériels (humidimètre, détecteur acoustique, bois injecté…)

Jour 4

Les bases de la préservation du bois et les produits

- Durabilité et classes d'emploi du bois
  - Notions de durabilité naturelle
  - Classes d'emploi du bois
- Bases de préservation du bois
  - Principes des traitements préventifs du bois
  - Principes des traitements curatifs du bois
  - Marques de reconnaissance
- Produits de préservation du bois
  - Types de produits utilisés
  - Aspects sécurité
  - Cadre réglementaire européen (règlement biocides, REACH)
  - Obligations nationales : le Certibiocides

Jour 5

La démarche expertale – Conception durable des ouvrages bois

- La démarche expertale
  - Cadre normatif (norme NF X50-110)
  - Approche méthodologique
- La conception durable des ouvrages bois
  - Cadre normatif
  - Cadre technique

A noter : les formations proposées sur cette thématique, indépendantes d'une démarche de Certification, peuvent cependant répondre au besoin d'une montée en compétences nécessaire à la démarche d'obtention de la Certification d'Expert auprès de FCBA.

Moyens pédagogiques

- Présentation didactique en salle
- Méthode de formation participative basée sur l'échange
- Observations expérimentales
- Quizz ou exercices appliqués ou études de cas…

Modalités d'évaluation

- Questionnaire préalable sur les attentes des stagiaires
- Questionnaire d'évaluation des acquis des stagiaires en entrée et en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud de la formation par les stagiaires et le formateur
- Questionnaire de satisfaction à 3 mois portant sur l'ancrage des acquis et sur le transfert de compétences par les stagiaires et l'entreprise

Support de formation remis aux stagiaires

Après réalisation, le stagiaire recevra une attestation de fin de formation avec précision de ses acquis par objectif pédagogique.

Formateurs

Cécile Brunet
Anatomie des bois et champignons – expertises, essais et formations

Dr Magdalena Kutnik
Experte Durabilité du bois

Isabelle Le Bayon
Responsable technique Mycologie

Mathilde Montibus
Bases préservation / Traitement / Réglementation

Dr Ivan Paulmier
Expert Entomologiste

Elisabeth Raphalen
Directrice du pôle BioSense – Experte en chimie, environnement, traçabilité et économie du biosourcé

Dates des prochaines sessions

3 au 7 octobre 2022

Durée

5 jours
35 heures

Nombre de participants

Session collective de 3 participants minimum

Sessions collectives

FCBA Bordeaux
9 h à 17 h

3 000 € HT / participant, inclus restauration

- Avec présentation du Laboratoire Biologie
- Privatisation à la journée possible sur devis

Intra-entreprise

En entreprise, sur mesure

Tarifs sur demande

- Organisé à la demande et sur devis

Contacts / Pour vous inscrire

01 72 84 97 22
formation@fcba.fr

Liens utiles

ctbaplus.fr
experts-pathologies-bois.fr
fcba.fr

Contactez-nous !

Les formations peuvent être adaptées sur mesure
formation.fcba.fr

Organisme certifié Qualiopi, pour les actions de formation sous le n° 2021/91184.1

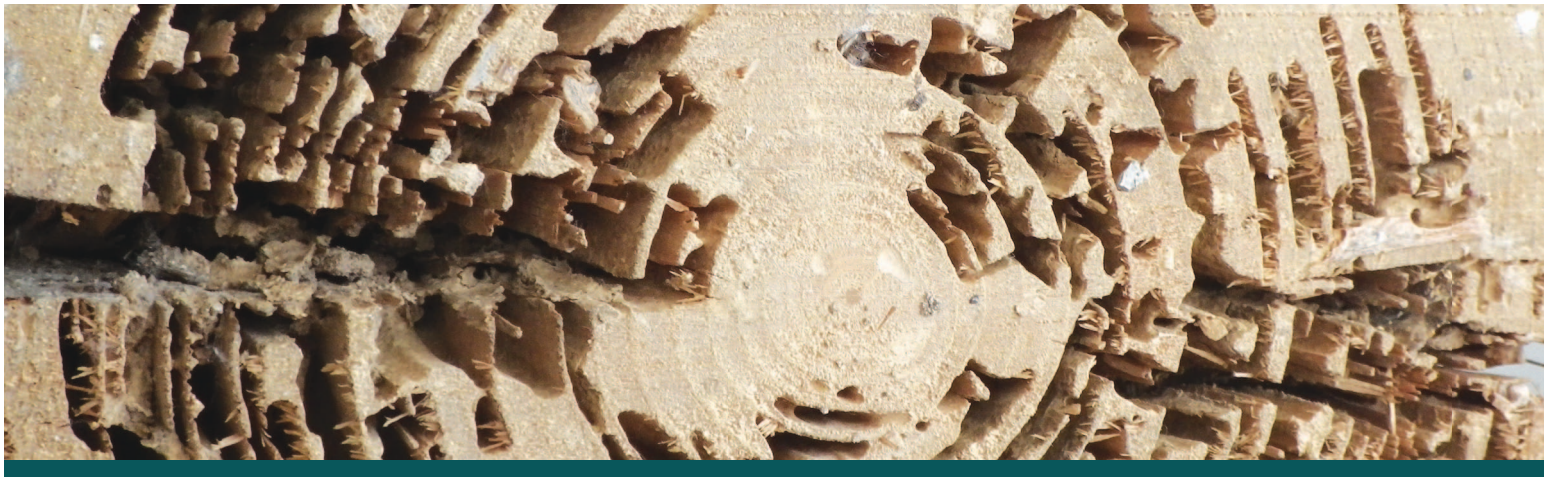

Formation accréditée et reconnue

Diagnostic des pathologies du bois dans le bâtiment

Public

- Diagnostiqueurs
- Agents immobiliers
- Experts en bâtiment
- Distributeurs de produits de traitement (négoces, grande distribution, GSB, …)
- Revendeurs de bois (négoces, grande distribution)
- Fabricants de produits biocides / Entreprises de traitement
- Prescripteurs intervenant dans la construction (Bureaux d'études, bureaux de contrôle, architectes…)
- Agents des collectivités en charge de l'urbanisme, de l'entretien du bâti…

Prérequis

Connaissances élémentaires dans au moins l'un des domaines suivants :

- Construction-bâtiment
- Pathologies du bois
- Traitement du bois
- Bois-forêt
- Biologie des organismes
- Chimie organique

Pour votre métier, vous êtes concerné si vous souhaitez faire du diagnostic, dans le domaine de l'immobilier, dans le domaine du traitement du bois, ou de la maintenance des bâtiments.

Objectifs opérationnels

Bénéfices pour l'entreprise :

- Service et diagnostic efficaces basés sur les dernières connaissances en pathologies du bois dans le bâtiment

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître la biologie élémentaire des champignons et insectes dégradants le bois dans le bâtiment
- Reconnaître les principaux agents de dégradation du bois et leurs dégâts
- Acquérir les bases générales sur la préservation du bois
- Comprendre les méthodes de lutte contre les agents de dégradation
- Réaliser un diagnostic parasitaire

Programme

Jour 1

Pathologies biologiques du bois

- Le matériau bois
  - Découverte du matériau bois
  - Organisation des tissus et anatomie des bois
- Les champignons
  - Généralités
  - Principaux champignons dégradant le bois
  - Cas pratique et évaluation
- Présentation du laboratoire de Biologie – Mycologie

Jour 2

Pathologies biologiques du bois (suite)

- Les insectes des bois d'œuvre
  - Insectes à Larves Xylophages (ILX)
  - Termites
- Présentation du laboratoire de Biologie – Entomologie

Jour 3

Lutte contre les agents de dégradation et le diagnostic parasitaire dans le bâtiment

- La lutte contre les termites
  - Loi termites
  - Protection des bâtiments contre les termites (barrières, conception)
  - Mesures de prévention
  - Types de traitements
- La lutte contre la mérule et autres champignons lignivores
  - Loi Alur
  - Mesures de prévention
  - Types de traitements
- Le diagnostic parasitaire dans le bâtiment
  - Cadre normatif (diagnostic termites et état parasitaire)
  - Approche méthodologique du diagnostic parasitaire
- Présentation de matériels (humidimètre, détecteur acoustique, bois injecté…)

A noter : les formations, indépendantes d'une démarche de Certification, peuvent cependant répondre au besoin d'une montée en compétences nécessaire à la démarche d'obtention de la Certification auprès de FCBA.

Moyens pédagogiques

- Présentation didactique en salle
- Méthode de formation participative basée sur l'échange
- Observations expérimentales
- Quizz ou exercices appliqués ou études de cas…

Modalités d'évaluation

- Questionnaire préalable sur les attentes des stagiaires
- Questionnaire d'évaluation des acquis des stagiaires en entrée et en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud de la formation par les stagiaires et le formateur
- Questionnaire de satisfaction à 3 mois portant sur l'ancrage des acquis et sur le transfert de compétences par les stagiaires et l'entreprise

Support de formation remis aux stagiaires

Après réalisation, le stagiaire recevra une attestation de fin de formation avec précision de ses acquis par objectif pédagogique.

Organisme certifié Qualiopi, pour les actions de formation sous le n° 2021/91184.1

Formateurs

Cécile Brunet
Anatomie des bois et champignons – expertises, essais et formations

Dr Magdalena Kutnik
Experte Durabilité du bois

Dr Ivan Paulmier
Expert Entomologiste

Dates de la prochaine session

3 au 5 octobre 2022

Durée

3 jours
21 heures

Nombre de participants

Session collective de
3 participants minimum

Sessions collectives

FCBA Bordeaux
9 h à 17 h

1 800 € HT / participant, inclus restauration

- Avec présentation du Laboratoire Biologie
- Privatisation à la journée possible sur devis

Intra-entreprise

En entreprise, sur mesure

Tarifs sur demande

- Organisé à la demande et sur devis

Contacts / Pour vous inscrire

01 72 84 97 22
formation@fcba.fr

Liens utiles

ctbaplus.fr
experts-pathologies-bois.fr
fcba.fr

Contactez-nous !

Les formations peuvent être adaptées sur mesure
formation.fcba.fr

solkanar / Shutterstock

Les formations peuvent
être adaptées sur mesure

→ Contactez-nous !

formation@fcba.fr

formation.fcba.fr

FCBA
INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

fcba.fr

Organisme certifié Qualiopi, pour les actions de
formation sous le n° 2021/91184.1